

Image not found or type unknown



résiliation conventions obsèques

Par **anneyb53**, le **13/12/2012** à **09:43**

Nous avons contracté une convention obsèques le 09/11/2012, puis nous l'avons résilié par LRAR le 13/11/2012. recevant nos contrats le nous résilions à nouveau par LRAR. Ces deux avis sont bien tamponnés de Générali.

Or, notre surprise nous sommes prélevés le 10/12/2012.

On nous informe par téléphone que le 1er courrier en LRAR à été égaré. Et, que la régularisation n'aura pas lieu avant 3/4 semaines.

Quoi faire pour que cela aille plus vite ?

Merci par avance